



# Défis et occasions liés à l'intégration des facteurs ESG.

En tant que conseillers en placements, nous constatons que les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) jouent un rôle de plus en plus important dans la gestion de l'actif des régimes de retraite et des obligations fiduciaires. La rapidité à laquelle des modifications de la réglementation sont apportées à l'échelle mondiale, ainsi que la volonté des participants d'arrimer le rendement des placements de leur régime de retraite au développement durable, alors que le monde fait face aux répercussions des changements climatiques, sont des facteurs supplémentaires qui contribuent à redoubler l'intérêt à l'égard de l'adoption de pratiques axées sur les principes ESG.

Cette évolution présente à la fois des défis et des occasions pour notre clientèle institutionnelle. Cependant, pour les administrateurs de régimes de retraite en particulier, qui tentent de préserver un équilibre entre les intérêts opposés des obligations fiduciaires tout en tenant compte des intérêts de différentes parties prenantes, l'intégration des facteurs ESG peut sembler difficile à réaliser. Voici quelques points importants à prendre en considération par les administrateurs des régimes de retraite commençant à intégrer les facteurs ESG.

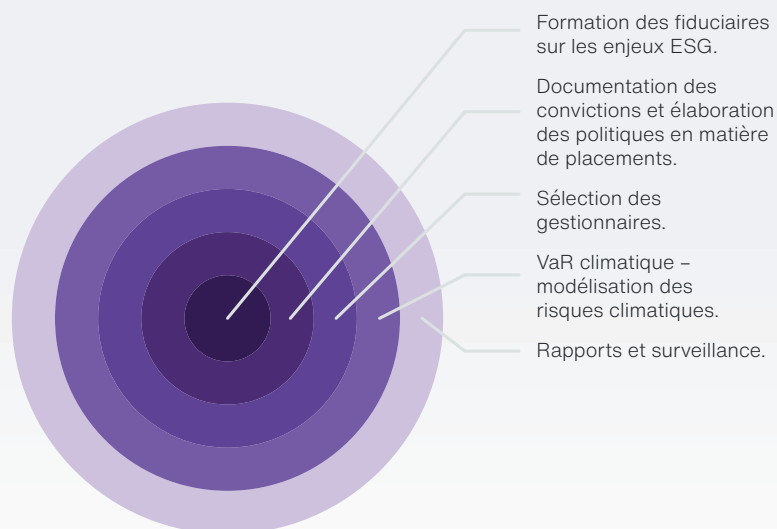


L'intégration des facteurs ESG peut se définir comme l'inclusion systématique et explicite d'importants critères ESG dans l'analyse et les décisions en matière de placements.

## Le débat fiduciaire est clos.

L'intégration des facteurs ESG par les régimes de retraite soulève généralement des préoccupations quant au rôle de l'administrateur du régime et à son devoir fiduciaire de veiller à ce que le régime remplisse ses obligations en matière de prestations de retraite. Ces préoccupations sont maintenant dissipées, car la réflexion sur les risques et les occasions liés aux facteurs ESG a évolué et la corrélation entre leur intégration et le rendement financier est devenue plus évidente. La découverte de nouvelles possibilités de placement dans une économie verte, la résilience face aux changements climatiques des entreprises et l'identification des entreprises exemplaires faisant preuve d'une gouvernance solide et ayant un conseil d'administration diversifié sont des éléments essentiels à prendre en considération du point de vue financier qui peuvent être associés à un meilleur rendement des placements sur le long terme. Un objectif lié aux valeurs est un objectif établi dans le premier souci d'obtenir un rendement en lien avec un facteur E, S ou G en particulier. Dans le contexte d'un régime de retraite, la poursuite d'objectifs liés aux valeurs n'est une considération pertinente que si les documents constitutifs du régime autorisent l'inclusion de telles considérations et qu'elles ne sont pas incompatibles avec l'objectif financier du régime. Étant donné que le principal objectif d'un régime de retraite est de fournir des prestations à la retraite, si les facteurs ESG servent à faire des choix financiers plus éclairés ou une meilleure évaluation des risques, ils peuvent être pris en compte par les fiduciaires, et c'est d'ailleurs ce qu'on attend d'eux. <sup>1,2</sup>

## Approche globale de l'intégration des facteurs ESG.



L'intégration des facteurs ESG doit être abordée de manière globale dans le cadre d'un solide programme de gestion des régimes de retraite. Par exemple, si le régime ne prend en compte les facteurs ESG qu'au moment de la sélection des gestionnaires et n'identifie pas les critères ESG dans l'énoncé des politiques et des procédures de placement (EPPP) ou dans l'activité de surveillance continue, cela se traduit par des incohérences et des risques pour les fiduciaires. Les exemples les plus fréquents que nous avons vus dans l'exercice de notre rôle d'expert-

conseil sont ceux où l'EPPP d'un régime indique qu'il prend en compte les facteurs ESG en matière de placements, sans toutefois démontrer quels critères ESG sont utilisés dans la sélection des gestionnaires, ou comment la surveillance continue est documentée, en raison de l'absence de rapports sur les facteurs ESG. Nous pensons qu'une intégration rigoureuse des facteurs ESG doit inclure toutes les facettes d'un solide programme de gestion des régimes de retraite, qui, à notre avis, sont les suivantes : formation des fiduciaires sur les enjeux ESG, documentation de vos convictions en matière de placements respectant les facteurs ESG dans l'élaboration d'une politique appropriée à cet égard, définition des critères de sélection de gestionnaires soucieux des critères ESG et inclusion des données sur les facteurs ESG dans les rapports et le suivi. Enfin, nous observons dans l'évolution de la modélisation de la composition de l'actif que l'on commence à utiliser la science des changements climatiques et des données financières relatives aux facteurs ESG afin de formuler les hypothèses prévisionnelles.

En tant que conseillers en placements, nous sommes conscients des enjeux auxquels nos clients du secteur des régimes de retraite désirent intégrer les facteurs ESG dans leurs stratégies de placement font face, notamment en ce qui a trait à la qualité des données, à l'intégration et à l'incertitude réglementaire. Cependant, les opportunités en création de valeur à long terme, l'harmonisation avec les valeurs des bénéficiaires et la gestion des risques associés au climat font en sorte qu'il est de plus en plus important de tenir compte des facteurs ESG.

1. Bauslaugh, Randy, Dr. Hendrik Garz. « Pension Fund Investment: Managing Environmental, Social and Governance (ESG) Factor Integration. » McCarthy Tétrault, 1er mai 2019, <https://www.mccarthy.ca/en/insights/articles/pension-fund-investment-managing-environmental-social-and-governance-esg-factor-integration>  
2. Ligne directrice proposée par l'ACOR : Considérations environnementales, sociales et de gouvernance dans la gestion des régimes de retraite; publiée le 9 juin 2022 (sous réserve de modification en attendant la publication des lignes directrices définitives); <https://www.capsa-acor.org/stakeholderconsultation>.